



**HAL**  
open science

## La campagne, la maison et les femmes : aux limites des mobilités périurbaines en France

Nathalie Ortar

► **To cite this version:**

Nathalie Ortar. La campagne, la maison et les femmes : aux limites des mobilités périurbaines en France. Claire Gavray. Femmes et mobilités, Cortext, pp.221-237, 2007. halshs-00282097

**HAL Id: halshs-00282097**

**<https://shs.hal.science/halshs-00282097>**

Submitted on 1 Jun 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Ortar Nathalie, « La campagne, la maison et les femmes : aux limites des mobilités périurbaines en France », in C. Gavray (eds), *Femmes et mobilités*, Marcinelle, éditions Cortext, 2007, pp. 221-237**

La campagne française ainsi que les zones périurbaines éloignées attirent des familles composées de ménages bi-actifs avec des enfants généralement en bas âge au moment de l'installation (Berger, 2004). Le flux de population s'est accru depuis la fin des années 1980, d'abord timidement pour se transformer progressivement en un flux constant depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Les prix de l'immobilier ont également fortement augmenté au cours de cette période. Les zones périurbaines sont depuis soumises à une polarisation sociale accrue, les familles les plus aisées restant à proximité des villes tandis que les autres sont reléguées de plus en plus loin (Berger, 2004), dans des zones où les prix restent relativement bas en comparaison de ceux des villes. La périurbanisation serait liée à un choix de couple pour mettre en conformité un projet de vie familiale et un logement. Yannick Sencébé note également que le désir de campagne mais surtout de maison et d'un autre mode de vie « idéalisé » correspond aussi à une stratégie de « contournement » de la carte scolaire. Les parents pensent ainsi offrir de meilleures chances à leurs enfants (2006). Ces décisions ne sont pas sans contre-partie. L'une d'elles concerne les déplacements.

En effet, habiter en milieu périurbain nécessite de se déplacer or cette donnée est fréquemment sous-estimée lors de l'installation, de même que les coûts des transports (ADIL75, 2005). Si, comme le constatent Birgit Kasper et Joachim Scheiner, « les possibilités d'accès au lieu de travail, aux centres commerciaux, aux transports publics – la mobilité dans son ensemble – ne jouent pas un rôle essentiel dans le choix du lieu d'habitation » (2003 : 364), ces déplacements n'en jouent pas moins un rôle important dans la structuration du quotidien. La compréhension du phénomène nécessite d'intégrer les expériences antérieures des personnes concernées et leurs situations économiques et sociales au regard du cycle de vie de la famille.

De nombreuses études montrent que les familles manquent de temps (Barrère-Maurisson, 1992 ; Méda, 2003 ; Tremblay et Vaillancourt-Laflamme, 2000), or les navettes accroissent le temps d'absence du domicile. Comment, dans ces conditions, les familles s'organisent-elles pour gérer le temps supplémentaire passé hors du foyer ? Comment l'équilibre entre travail et vie familiale est-il possible ? Plus spécifiquement, quelle peut être la mobilité sociale et professionnelle des femmes pour lesquelles, on le sait, la proximité entre le logement et le travail favorise la conciliation entre leur temps de travail et les emplois du temps familiaux (Brun, Fagnani, 1994 ; Singly, 1990). L'enjeu semble d'autant plus crucial que les femmes continuent à prendre en charge la plus grosse part du travail domestique et familial. En France, selon une estimation récente (Barrère-Maurisson, Rivier, Marchand, 2000:6), le total des temps professionnel et parental hors navette est équivalent à 62 heures par semaine pour les mères, 54h30 pour les pères et 59 heures pour les familles mono-parentales.

### **Clans, Chavannes et Montauroux : trois terrains d'enquête**

Afin de répondre à ces questions, nous avons sélectionné pour notre recherche des couples bi-actifs, parents d'enfants en bas âge ou adolescents (les familles comportent deux à trois enfants en moyenne), vivant en milieu rural périurbain tout en travaillant en ville au moment de l'installation. Cette condition favorisait l'analyse de l'organisation de la conciliation entre emploi urbain et gestion familiale, le tout étant perçu au travers du prisme du désir de maison. Les temps de navettes, toutes réalisées en voiture, oscillent entre une à deux heures par jour

pour chacun des conjoints au moment de l'installation. Une dizaine d'entretiens ont été réalisés dans trois zones d'installation au sein desquelles les profils socio-professionnels sont relativement homogènes : classe moyenne et employés/ouvriers sur Chavannes et Clans, classe moyenne supérieure sur Montauroux<sup>1</sup>.

L'accès aux services destinés à l'enfance diffère entre les trois communes: à Montauroux et Chavannes il existe des nourrices agréées et des services périscolaires, ainsi que des crèches à Montauroux. Rien n'existe à Clans hormis la cantine. Aucun des villages ne propose des modes de garde municipaux pour le mercredi, jour de congé des enfants.

Deux types de populations s'installent dans ces zones : des couples disposant d'un capital avant tout culturel mais aussi économique qui recherchent principalement de vieilles maisons et une sociabilité qu'ils qualifient de villageoise et des couples moins aisés qui résident en majorité dans des lotissements.

### **Situation professionnelle des femmes en France**

Analyser la situation des femmes en milieu périurbain ne peut s'effectuer sans référence à celle de l'ensemble des femmes vivant sur le territoire français. En 2005, le taux de fertilité des femmes en France était de 1,95 (Richet-Mastain, 2006). De ce point de vue, la population enquêtée présente une fertilité légèrement supérieure à la moyenne nationale. Selon l'INSEE (2004), si l'un au moins des enfants a moins de trois ans : 80,2% des mères d'un enfant travaillent ; 59,8% des mères de deux enfants et 37,1% des mères de trois enfants. Le taux d'activité s'élève dès que les enfants sont scolarisés puisque si le plus jeune des enfants a au moins trois ans 81,1% des mères d'un enfant travaillent, 83,9% des mères de deux enfants, et 68,2% des mères de trois enfants. Par ailleurs, au total, 30,8% des femmes travaillent à temps partiel contre 5,7% des hommes (Attal-Toubert, Lavergne, 2006). Ce fait trouve notamment une explication dans la répartition des tâches parentales au sein des familles. Selon Blanpain (2006), la moitié des enfants au-dessous de trois ans sont gardés par un de leur parent, 11% par leurs parents malgré le fait que les deux travaillent<sup>2</sup>. Des différences sociales se marquent à ce niveau : 24% des enfants dont la mère est cadre sont gardés par leur mère contre 80% des enfants dont la mère est ouvrière. Après la naissance du deuxième enfant un des parents, dans la pratique la mère la plupart du temps (Maruani, 2003), a la possibilité de prendre un congé parental d'éducation jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant. Il peut être pris à temps complet ou partiel, là aussi des différences sociales existent, les ouvrières et employées étant les premières à en bénéficier à temps complet tandis que les cadres réduisent leur activité sans l'interrompre.

### **Quelles sont les situations professionnelles des femmes dans ces zones périurbaines ?**

Malgré le choix de restreindre notre échantillon à des couples bi-actifs, deux des vingt-quatre femmes rencontrées dans le cadre de la recherche se sont présentées comme des femmes au foyer depuis peu et deux autres étaient à la recherche d'un emploi. Parmi les femmes en emploi, on dénombre quatre cadres exerçant une activité libérale, deux cadres supérieures et six cadres moyens en entreprise; enfin huit employées.

---

<sup>1</sup> Montauroux, 4017 habitants se situe dans le département du Var à une quarantaine de kilomètres de Nice par autoroute ; Clans, 532 habitants, se situe à la même distance de Nice mais par des routes de montagne ; Chavannes-sur-Suran, 485 habitants, se situe dans l'Ain entre les bassins d'emploi de Bourg-en-Bresse, Oyonnax et Nantua et à une heure de route de Macon.

<sup>2</sup> 17% sont encore gardés par une assistante maternelle, 10% dans une crèche.

Douze femmes sur les vingt exerçaient leur activité professionnelle à temps partiel : deux travaillaient quatre jours par semaine (une directrice d'agence et une esthéticienne), six prestaient un mi-temps (une ingénieure, une conseillère financière, une éducatrice spécialisée, une des comptables, deux femmes de ménage) et trois avaient un temps de travail qui changeait en fonction des contrats en cours (dont une professeure contractuelle, deux femmes de ménage). Les deux femmes sans emploi recherchaient également un emploi à temps partiel, de même qu'une des assistantes maternelles à temps plein qui aurait souhaité travailler quatre jours par semaine. Notons que la possibilité de négocier son temps de travail selon son désir augmente en fonction du niveau de qualification des femmes. De manière plus globale, des différences significatives de trajectoires se marquent entre les femmes qualifiées et les autres (Maruani et al., 2001).

La prédominance de l'emploi à temps partiel sur la population étudiée peut être prise comme un indice des tensions vécues par les femmes pour concilier vie professionnelle et familiale. Selon Tania Angeloff, le temps partiel relève « du rapport sexué au temps en général et au temps de travail en particulier. » (2000: 213). De plus, au moment de l'enquête, trois femmes étaient en congé parental d'éducation à temps complet dont une parce qu'elle n'avait pas trouvé d'assistante maternelle et une autre parce qu'elle n'arrivait pas à s'occuper de ses deux enfants sans ralentir son activité professionnelle. Deux cadres supérieurs et un cadre moyen bénéficiaient d'un congé parental à temps partiel depuis la naissance de leur deuxième enfant pour des raisons de conciliation.

Ces différents éléments sont autant de révélateurs de l'existence de freins pour les femmes en matière d'accès à une activité professionnelle et de maintien en emploi. Il semble que les difficultés se renforcent du fait de l'obligation accrue de mobilité due à la rareté des offres d'emploi dans ces zones. De plus, le caractère systématique de ces observations dépasse les statistiques nationales.

### **L'omniprésente mobilité**

La mobilité quotidienne est centrale dans les recherches portant sur le périurbain au point que cette question apparaisse comme la marque principale de ce mode de vie. Yannick Sensébé (2006) et Lionel Rougé (2005) ont montré que cette dernière est fortement marquée par les différences sociales. Ces déplacements sont essentiellement des trajets domicile/travail, mais pas seulement puisqu'ils concernent aussi nombre de jeunes qui y sont confrontés dès l'enfance (Thomann, 2006). Les travaux en France (Fagnani, 1990) comme aux Etats Unis (Johnston-Anumonwo, 1992 ; Singell and Lillydahl, 1986) insistent sur les difficiles conciliations possibles. La voiture est omniprésente. Même les personnes impliquées dans des démarches de développement durable utilisent la voiture sans réussir à optimiser les modes de consommation. Comme le constataient Daniel Pinson et Sandra Thomann dans leur étude sur les périurbains de la région de Marseille (2001), la voiture fait partie du mode de vie et penser les déplacements autrement relève d'une véritable gêne.

Dans ce contexte, la règle est celle de la double motorisation au sein des couples : l'absence d'un second véhicule est vécue comme une véritable contrainte pour le conjoint lésé et complique le quotidien. Au vu des nouvelles configurations urbanistiques hors des vieux centres, l'accès aux services est rendu d'autant plus difficile par l'absence de véhicule. Ainsi,

le fait de posséder ou non un véhicule fabrique de l'exclusion et renforce les mécanismes sociaux à l'œuvre dans la société.

L'accès à un véhicule n'est toutefois pas le seul élément qui détermine d'une mobilité. En effet, l'analyse des entretiens fait émerger une inégalité en matière de mobilité entre les hommes et les femmes. Or, hormis deux femmes, toutes les femmes rencontrées possédaient un permis de conduire et disposaient d'un véhicule en plus ou moins bon état. Il s'agit parfois du seul véhicule propriété du ménage lorsque le conjoint dispose d'un véhicule de fonction, mais elles ont toute liberté pour l'utiliser. Toutefois, dans deux cas de couples à faibles revenus, la double motorisation n'a été réalisée que plusieurs années après l'installation.

Toutefois, disposer d'un véhicule n'implique par pour autant que les femmes recherchent un emploi en adéquation avec leur domaine et niveau de qualification. Le critère de proximité par rapport au domicile familial entre largement en jeu. Ce sont surtout les femmes peu qualifiées qui recherchent la proximité, souvent au détriment de compétences professionnelles acquises précédemment. Sur les huit employées rencontrées à Chavannes, Clans et Montauroux, trois travaillent à proximité (les employées de ménage), trois chez elles (les nourrices et une des comptables) et une septième cherche à travailler à domicile à la fin de son congé parental d'éducation. Sur les trois employées de ménage, une seule dispose d'horaires réguliers et d'un emploi proche de son logement, les deux autres se déplacent beaucoup. Même si les trajets sont relativement courts, elles circulent en permanence passant d'une activité à une autre, si bien que leurs temps de transport journaliers avoisinent, voire dépassent, ceux des personnes travaillant à des distances plus éloignées de leur domicile. Pour toutes ces femmes peu qualifiées, la proximité et la disponibilité s'avèrent donc privilégiées par rapport à leur intérêt pour une profession particulière. Vouloir limiter ses obligations de déplacement quand on cherche un emploi exerce *de facto* une incidence sur les trajectoires professionnelles : l'offre est plus réduite, tout comme les opportunités de se réaliser ou de progresser socialement et professionnellement. Il existe une véritable rupture entre les déplacements effectués par des femmes occupant des emplois peu qualifiés et, d'un côté, ceux de leur conjoint, d'un autre côté, des femmes cadres dont les trajets sont très proches de leurs collègues masculins et de leurs conjoints. En fait, parmi les femmes qualifiées, même celles qui exercent à temps partiel sont concernées par des déplacements importants et de plus longue durée. Une de nos interlocutrices se rend régulièrement en Suisse ou à Paris, une autre se déplace plusieurs fois par mois, en fonction des besoins, entre différentes villes de Rhône-Alpes et de Suisse, ainsi qu'à Paris.

### **L'emprise du quotidien**

En France, les femmes prennent en charge en moyenne 80% des tâches domestiques (Dumontier, Guillemot, Méda, 2002). La capacité à organiser le quotidien familial en adéquation avec des emplois du temps professionnels est décisive dans la construction d'une trajectoire professionnelle ascendante ou seulement continue. La longueur des navettes implique une gestion encore plus stricte du quotidien. L'incapacité à tout concilier est la raison d'un retour vers la ville de nombre de familles, essentiellement des couples de cadres. Lionel Rougé (2005) et Yannick Sensébé (2006) notent que cela ne veut pas dire que d'autres familles ne souhaiteraient pas retourner en ville, mais elles n'en ont pas les moyens financiers. Ne pas arriver à tout concilier est aussi, pour les femmes, la raison de nombre de demandes de travail à temps partiel, voire d'arrêt complet d'activité et/ou de changement de profession. Nous avons déjà mentionné que les nécessaires mobilités quotidiennes augmentent les différences préexistantes entre les groupes sociaux en faveur de la classe moyenne supérieure

(Beillan, 1991), accroissant dans un même temps les inégalités entre les hommes et les femmes.

Seuls quelques couples rencontrés partagent la charge du transport quotidien et des temps de présence auprès des enfants. Cette organisation mieux concertée du temps, qui reste toutefois globalement marginale et est d'autant plus marginale que les distances domicile-travail sont importantes, est plus fréquente dans des couples de cadres que d'ouvriers en raison de la plus grande flexibilité horaire dont jouissent les premiers, surtout en ce qui concerne l'organisation du matin, et grâce à des possibilités de télétravail. Elle est également tributaire d'une meilleure capacité de négociation conjugale des femmes diplômées disposant d'une bonne situation professionnelle et d'un revenu professionnel conséquent.

Aucun des hommes rencontrés n'assumait la totalité des tâches domestiques et de soins aux enfants. La distance renforce les postures traditionnelles malgré la réduction du temps de travail mise en place en France et alors même que l'implication tant morale que matérielle des conjoints apparaît décisive pour l'équilibre familial et la résolution du conflit entre famille et travail (Tremblay, 2004). Ainsi que le note Geneviève Favrot-Laurence « la femme apparaît, hier comme aujourd'hui, comme le manager de l'organisation quotidienne. Durant les entretiens, c'est toujours elle qui décrit les organisations familiales l'homme intervenant seulement pour apporter des éléments complémentaires ou négocier la description de sa participation aux activités domestiques». (1998:56). Les femmes représentent toujours les agents responsables de l'équilibre familial. La capacité à jongler entre différents modes de garde des enfants et à mobiliser autant des réseaux d'entraide amicaux que familiaux est surtout une caractéristique de la classe moyenne supérieure (Degenne, Lebeaux, 1991). Ce trait est notamment renforcé par la possibilité d'introduire de la flexibilité dans l'emploi du temps, de pouvoir entretenir et nourrir les échanges. Les femmes qui ne disposent pas de cet atout doivent quitter leur emploi ou changer de profession parce qu'elles n'arrivent pas à réduire la tension entre « care time and work time [and thus] between spheres of activity differentiated by gender definitions established by society » (Paolucci 1998: 278). L'aide de la famille elle-même apparaît subordonnée à des critères de classe sociale, la distance s'ajoutant aux requêtes de disponibilités. Disposer d'un véhicule et accepter de couvrir de longues distances pour garder ses petits-enfants n'est pas une habitude des grands-parents (et surtout des grands-mères qui sont les premières sollicitées) des familles d'ouvriers ou d'employés rencontrés, or cette aide s'avère décisive dans nombre de cas.

Pour tous, faire garder son enfant alors que l'offre de services est faible est difficile pour des raisons pratiques mais également morales lorsque la rareté de l'offre limite la possibilité de choisir la personne qui gardera l'enfant. Le congé parental qui apparaît comme une solution ne règle les problèmes qu'à court terme et renforce l'exclusion des femmes du marché du travail. En France, pour les femmes peu qualifiées, reprendre le travail après un congé parental est toujours difficile et conduit à la dégradation progressive des conditions d'emploi et un transfert d'une profession à une autre (Barrere-Maurisson, 2003; Daune-Richard, 2003). Pour les femmes vivant dans des zones éloignées, cette situation est d'autant plus difficile que, pour obtenir un complément de formation ou simplement accéder aux agences pour l'emploi, il est nécessaire de se rendre dans les centres urbains et donc de trouver des solutions de garde pour les enfants.

Ainsi, même si, en l'absence de données plus précises, il est impossible d'établir une relation entre la rareté des services et la durée des installations, ce lien semble déterminant et est à corrélérer avec la longueur et la difficulté des temps de transport. Dans tous les cas, la

possession d'un diplôme élevé renforce la capacité d'organisation et, au sein du couple, la négociation des ajustements ou des frais supplémentaires représentés par le besoin accru de modes de garde. La plus grande possibilité à négocier un temps partiel choisi s'ajoute à ces avantages, même si cette solution ralentit les carrières et renforce une répartition sexuée des tâches au sein du couple.

### **Les conditions d'exercice du temps de travail**

On peut affirmer que vivre en milieu rural a exercé une influence sur la trajectoire de toutes les femmes rencontrées vivant en couple, à l'exception de celles exerçant comme enseignantes ou en profession libérale. Ces résultats doivent être corrélés avec les effets connus de la mobilité géographique sur l'emploi des femmes : un plus fort taux de chômage, une inactivité accrue, ces effets étant encore augmentés par l'éloignement du logement des bassins d'emploi (Courgeau, 1995). La recherche de Lionel Rougé sur les femmes habitant en périurbain lointain de la région toulousaine relève également l'effet d'enfermement que représentent ces localisations excentrées pour des femmes peu qualifiées (2005). Ces dernières passent d'une opportunité à une autre, recherchant avant tout à améliorer le quotidien des membres de la famille.

Aux contraintes de la recherche d'un emploi local, et de ce point de vue Chavannes offre plus d'opportunités que les autres terrains d'enquête, s'ajoute la nécessité de prendre en compte la longueur des navettes de leur conjoint. Cet élément est considéré et vécu comme un fait incontournable et intangible, tant par les femmes que par les hommes. Dans l'ensemble, ces dernières cherchent à être disponibles pour leur famille et à concilier « seules » les contraintes familiales et professionnelles. Ainsi que le notent Françoise Battagliola, Isabelle Bertaux-Wiame, Michèle Ferrand et Françoise Imbert dans une enquête portant sur la construction sociale des trajectoires, « le fait d'avoir un emploi est rarement remis en question par les femmes de l'enquête, par contre les tensions qu'elles vivent quotidiennement entre les conditions d'exercice de leur activité professionnelle et celles de l'effectuation du travail domestique contribuent à modeler leurs trajectoires. » (1990 : 68). Ainsi, une très grande majorité des femmes contemporaines dans nos pays aspirent à travailler mais « tout en manifestant un fort rapport à l'emploi, un intérêt pour le contenu de leur travail, elles jouent sur les conditions mêmes d'exercice du travail pour assurer la gestion au quotidien de la vie familiale. » (1990 : 67).

### **Conclusion**

L'infléchissement des situations professionnelles des femmes réaffirme l'importance de la distance aux pôles d'emploi, du niveau de qualification et de la capacité à mobiliser aides institutionnelles et familiales au quotidien. Le fait que les femmes interrogées soient demandeuses de flexibilité dans le temps professionnel et recherchent souvent un nouvel emploi dans un périmètre plus proche du domicile, quitte à changer de profession, témoigne de leur désir de limiter les temps d'absence du foyer et de concilier ainsi leur activité professionnelle avec le rôle de « bonne mère » intériorisé et recherché idéalement. Ce constat rappelle celui de Jeanne Fagnani à propos des femmes des classes moyennes (1990).

Ainsi, « the commute is not only a demand on worker's time, but it is also time and resource commitment borne by other family members. Commute time is potentially distributed between working spouses as part of couples' division of labor, in a sense like paid work, washing dishes, or preparing dinner. » (Hofmeister 2003:61). Les longues navettes

quotidiennes apparaissent comme un ralentisseur supplémentaire des trajectoires professionnelles féminines. Elles recentrent ces dernières sur leur famille indépendamment de leur niveau de diplôme et de l'emploi occupé antérieurement. Il existe un lien fort entre le choix d'un mode de vie, habiter la campagne, et le rythme quotidien, qui comme Janet Shaw le remarque «rather like a centrifuge, separates men and women as it speeds up, reinforcing or recreating gender divisions » (1998 :384). La pré-éminence est donnée aux besoins engendrés par le nouveau mode de vie et la localisation du lieu d'habitation, plus qu'à l'emploi des femmes. Ces choix renforcent les divisions de genre quel qu'est pu être le souhait des conjoints d'une autre conciliation entre le travail et la vie familiale et d'une autre répartition des tâches.

Les installations en zone périurbaine, et en particulier les installations les plus lointaines, sont rendues possibles parce que les femmes adaptent leur vie professionnelle à celle de leur famille, que ce soit en modifiant les rythmes de travail ou en transformant leur activité. Ce sont ainsi les femmes qui apparaissent en creux comme les moteurs d'une installation durable en zone périurbaine. Cela est d'autant plus vrai que les emplois occupés par les hommes se situent souvent loin du domicile familial ou sont multilocalisés. La question du quotidien apparaît ainsi décisive, de même que celle des mobilités quotidiennes dans ces conciliations permanentes entre les différents arbitrages. Pour les femmes, ne pas être mobile revient à renforcer les mécanismes de marginalisation du monde du travail déjà à l'œuvre dans la société et particulièrement dans ces zones mal desservies. Un bas niveau de diplôme apparaît comme un handicap de plus, mais dans un même temps un haut niveau de qualification ne réduit pas pour autant tout risque de stagnation professionnelle, voire de déclassement.

### **Bibliographie**

ADIL75, *La prise en compte des dépenses de transports dans les projets d'accession. Une aide à la cohérence des choix résidentiels*, Ile-de-France, Direction régionale de l'Équipement, 2005.

Tania Angeloff, *Le temps partiel : un marché de dupes ?*, eds La Découverte et Syros, Paris, 2000.

Ketty Attal-Toubert, Henri Lavergne, «Premiers résultats de l'enquête emploi 2005 », *INSEE Première*, 1070, March, 2006.

Marie-Agnès Barrère-Maurisson, *La division familiale du travail – La vie en double*, Paris, PUF, 1992.

Marie-Agnès Barrère-Maurisson, *Travail, famille : le nouveau contrat*, Paris, Folio coll. Actuel, 2003.

Marie-Agnès Barrère-Maurisson, Sabine Rivier, Olivier Marchand, « Temps de travail, temps parental. La charge parentale : un travail à mi-temps », *Premières synthèses*, DARES: 20-1, 2000.

Françoise Battagliola, Isabelle Bertaux Wiame, Michèle Ferrand, Françoise Imbert, *Entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*, MIRE, 1990.

Véronique Beillan, « La garde des enfants : des pratiques socialement différenciées », *Sociétés contemporaines*, 1991, 8 : 101-106



Martine Berger, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS éditions, 2004.

Nathalie Blanpain, « Garder et faire garder son enfant », *Données sociales – La société française, 2006* : 77-83

Jacques Brun et Jeanne Fagnani, “Lifestyles and locational choices. Trade-offs and compromises: a case study of middle-class couples living in the Ile-de-France region », *Urban studies*, 1994, 31, 8: 921-934

Daniel Courgeau, « Mobilité : déménagement et emploi », in François Ascher (coordonné) *Le logement en questions*, Eds de l’Aube, 1995 : 141-170

Anne-Marie Daune-Richard, « La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes », in *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l’épreuve des différences de sexe*, Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (sous la dir), Paris, La découverte MAGE, 2003 : 138-150

Alain Degenne, Marie-Odile Lebeaux, “L’entraide entre les ménages: un facteur d’inégalité sociale?”, *Sociétés contemporaines*, 1991, 8 : 21-42

Françoise Dumontier, Danièle Guillemot et Dominique Méda, « L’évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps », *Economie et statistiques*, 2002, 352-353 : 3-12

Jeanne Fagnani, « Localisation résidentielle et stratégies professionnelles et familiales des femmes instruites des couches moyennes », in Bonvalet C., Fribourg A.M. (eds), *Stratégies résidentielles*, INED, Plan Construction et Architecture, MELTM, Congrès et colloques, n°2, 1990.

Geneviève Favrot-Laurens, « Modèles culturels et délégation des tâches domestiques », in Bonnet M. et Y. Bernard (eds), *Services de proximité et vie quotidienne*, Paris, PUF, 1998 : 41-58

Heather Hofmeister, “Commuting clocks: journey to work”, in *It’s about time. Couples and careers*, Phyllis Moen (ed), Ithaca London, Cornell U. Press: 60-79, 2003.

INSEE, *Femmes et hommes – Regards sur la parité*, Paris, INSEE, 2004.

Ibipo Johnston-Anumonwo, « The influence of household type on gender differences in work trip distance », *Professional geographer*, 1992, 44(2) : 161-169.

Birgit Kasper et Joachim Scheiner, « Modes de vie, choix de l’emplacement de l’habitation et déplacements quotidiens », *Revue internationale de sciences sociales*, 2003, 176 : 355-370.

Margaret Maruani, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La découverte, coll. Repères, 2003

Margaret Maruani, Jeanne Fagnani, Dominique Méda et Claude Martin, « Vie professionnelle : l'arbitrage impossible », *Esprit*, mars-avril, 2001 : 187-202.

Dominique Méda, « Manquons-nous de temps ? », *Interventions Economiques*, 31, [www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques](http://www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques), 2003.

Metzger Jean-Luc et Olivier Cléach (2004), « Le télétravail des cadres : entre suractivité et apprentissage de nouvelles temporalités », *Sociologie du travail*, 46 : 433-450

Gabriella Paolucci, “Time shattered. The postindustrial city and women’s temporal experience”, *Time and society*, 1998, 7(2): 265-281

Daniel Pinson et Sandra Thomann, *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L’Harmattan, 2001.

Lucile Richet-Mastain, « Bilan démographique 2005. En France, la fécondité des femmes augmente toujours », *INSEE Première*, 1059, janvier, 2006.

Lionel Rougé, « Les « captifs » du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie », in G. Capron, H. Guetat et G Cortes (Eds.), *Liens et lieux de la mobilité*, Paris, Collection Mappemonde, Belin, 2005 : 129-144

Jenny Shaw, « « Feeling a list coming on » : gender and the pace of life”, *Time and society*, 1998, 7(2): 383-396

Yannick Sencébé, « Mobilités quotidiennes et ancrages périurbains : attrait pour la campagne ou retrait de la ville ? » in *La ville aux limites de la mobilité*, (ed by) Michel Bonnet and Patrice Aubertel, Paris, PUF, 2006 : 153-160

Larry Singell et Jane Lillydahl, « An empirical analysis of the commute to work patterns of males and females in two-earner households », *Urban studies*, 1986, 2: 119-129

François Singly (de), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1990.

Sandra Thomann, « Les jeunes et l’automobilité », in N. Luxembourg, D. Pinson, B. Richier, S. Thomann, *Morphologies et l’étalement urbain et exclusions par l’automobilité*, Institut d’aménagement régional, rapport final, 2006 : 26-49

Diane-Gabrielle Tremblay et C. Vaillancourt-Laflamme, *La conciliation des responsabilités parentales et professionnelles chez les employés de bureau ; résultat d’une recherche menée au Québec*, [www.teluq.quebec.ca](http://www.teluq.quebec.ca), 2000.

Diane-Gabrielle Tremblay, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Télé-Université, 2004.